

Université Paul Cézanne      Aix-Marseille III  
Faculté de Droit et de Science Politique

Institut Supérieur d'Etudes Comptables

# DCG

**DIPLOME DE COMPTABILITE  
ET DE GESTION**

2, rue Jean Andréani  
13090 AIX EN PROVENCE  
Téléphone : 04 42 91 31 20      Télécopie : 04 42 91 31 29

## I - GENERALITES

Sont admis à se présenter aux épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) les candidats titulaires soit du baccalauréat, soit d'un titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue de l'inscription dans les universités, soit d'un titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance, soit d'un titre ou diplôme figurant sur une liste fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre chargé du budget, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables.

Le DCG est délivré aux candidats qui ont obtenus une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves constitutives du diplôme sans note inférieure à 6 sur 20.

Les candidats qui n'ont pas rempli les conditions pour obtenir le diplôme conservent de façon définitive la note obtenue aux épreuves pour lesquelles ils ont eu au moins 10 sur 20. Ils peuvent conserver la note obtenue aux épreuves pour lesquelles ils ont eu au moins 6 et moins de 10 pour compensation ultérieure. La réinscription aux épreuves concernées annulera automatiquement cette note. Pour une session donnée, la moyenne générale est calculée en fonction des notes maintenues et de celles nouvellement acquises.

En ce qui concerne l'épreuve facultative du diplôme, seuls les points obtenus au dessus de 10 sur 20 s'ajoutent au total des points servant au calcul de la moyenne générale, sous réserve d'avoir passé au moins quatre épreuves du diplôme.

Les épreuves qui font l'objet d'une dispense ne sont pas prises en compte pour le calcul de la moyenne générale

Des crédits européens sont associés à chaque épreuve. Ils sont définitivement acquis dès lors que le candidat a obtenu une moyenne au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve concernée.

L'obtention du diplôme de comptabilité et de gestion confère la totalité des crédits européens prévus, soit 180 crédits.

Sont admis à la préparation de ce diplôme les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, après examen de leur dossier et, le cas échéant, un entretien avec un jury d'admission.

Les dossiers de **pré inscription** sont disponibles au secrétariat de l'ISEC à partir du mois de mars (pour connaître les dates de retrait des dossiers consulter la rubrique « actualités »).

Les salariés d'entreprise peuvent être pris en charge par leur entreprise dans le cadre de la formation continue. Les demandeurs d'emploi peuvent formuler une demande de prise en charge par le Fond social des Assedic.

## II – UNITES D’ENSEIGNEMENTS DU DCG

UE	INTITULE	HEURES	ECTS	COEFF
UE 1	Introduction au droit	150	12	1
UE 2	Droit des sociétés	150	12	1
UE 3	Droit social	150	12	1
UE 4	Droit fiscal	150	12	1
UE 5	Economie	210	18	1,5
UE 6	Finance d’entreprise	150	12	1
UE 7	Management	210	18	1,5
UE 8	Systèmes d’information de gestion	210	18	1,5
UE 9	Introduction à la comptabilité	150	12	1
UE 10	Comptabilité approfondie	150	12	1
UE 11	Contrôle de gestion	210	18	1,5
UE 12	Anglais appliqué aux affaires	150	12	1
UE 13	Relations professionnelles (1)	60	12	1
UE 14	Epreuve facultative de langue étrangère (2)			1

(1) 8 semaines de stage ou expérience professionnelle équivalente

(2) Allemand, Espagnol ou Italien, au choix du candidat lors de l’inscription à l’examen national (préparation non assurée par l’ISEC)

## III – METHODES ET EQUIPE PEDAGOGIQUE

Cours théoriques, travaux dirigés, études de cas, travail de groupe, galops d’essais animés par des professionnels et des universitaires membres des jurys nationaux des examens de l’expertise comptable.

## IV – SANCTION DES ETUDES

Les épreuves du DCG sont organisées par le :                   Rectorat de l’Académie d’Aix-Marseille,  
Place Lucien Paye,  
13 621                   Aix-en-Provence.

Pour connaître les dates d’inscription, consulter la rubrique « actualités ».

## V – ORGANISATION DES ETUDES

### 1<sup>ère</sup> année DCG

UE	Intitulé de l'unité d'enseignement	ECTS	COEFF
UE 1	Introduction au droit	12	1
UE 5	Economie	18	1,5
UE 8	Systèmes d'information de gestion	18	1,5
UE 9	Introduction à la comptabilité	12	1
UE 12	Anglais appliqué aux affaires	12	1

### 2<sup>ème</sup> année DCG

UE	Intitulé de l'unité d'enseignement	ECTS	COEFF
UE 2	Droit des sociétés	12	1
UE 4	Droit fiscal	12	1
UE 6	Finance d'entreprise	12	1
UE 10	Comptabilité approfondie	12	1
UE 12	Anglais appliqué aux affaires	12	1
UE 13	Relations professionnelles	12	1

### 3<sup>ème</sup> année DCG

UE	Intitulé de l'unité d'enseignement	ECTS	COEFF
UE 3	Droit social	12	1
UE 7	Management	18	1,5
UE 11	Contrôle de gestion	18	1,5
UE 12	Anglais appliqué aux affaires	12	1
UE 13	Relations professionnelles (Suivi)	12	1

**En gras, les UE susceptibles d'être présentées en fin d'année (mois de juin).**

Les candidats titulaires du baccalauréat doivent impérativement s'inscrire à l'ensemble des modules de la première année (DCG 1).

Les regroupements de modules par année (DCG 2 et DCG 3) sont donnés à titre indicatif pour une progression harmonieuse sur deux ans. Il est recommandé de respecter cette progression sauf si celle-ci ne correspond pas à la situation personnelle du candidat.

La réalisation du stage de 8 semaines doit se faire idéalement à partir de la fin de la deuxième année. La soutenance du rapport de stage se fera dès lors en fin de troisième année (UE 13)

Il est recommandé de suivre les cours d'anglais sur les trois années pour tout candidat souhaitant s'orienter vers le DSCG. L'UE 12 « Anglais appliqué aux affaires » peut-être présentée en fin de deuxième année ou de troisième année.

# Institut Supérieur d'Etudes Comptables

## TARIFS DCG - DIPLOME DE COMPTABILITE ET DE GESTION

### TARIFS

Formation initiale  
Inscription individuelle

#### DCG 1 ( 1200 € )

UE 01 - Introduction au droit	275 €
UE 05 - Economie	275 €
UE 09 - Introduction à la comptabilité	275 €
UE 08 - Systèmes d'information de gestion	275 €
UE 12 - Anglais appliqué aux affaires	100 €

#### DCG 2 ( 1400 € )

UE 02 - Droit des sociétés	300 €
UE 04 - Droit fiscal	300 €
UE 06 - Finance d'entreprise	300 €
UE 10 - Comptabilité approfondie	300 €
UE 12 - Anglais appliqué aux affaires	100 €
UE 13 - Relations professionnelles	100 €

#### DCG 3 ( 1400 € )

UE 03 - Droit social	300 €
UE 07 - Management	450 €
UE 11 - Contrôle de gestion	450 €
UE 12 - Anglais appliqué aux affaires	100 €
UE 13 - Relations professionnelles	100 €

**Forfait reproduction et tirages :** 20 €

#### Droits universitaires :

- Diplôme principal	165 €
- Sécurité sociale	192 €
- Médecine préventive	4.57 €

**Les tarifs des préparations en formation continue (prise en charge des salariés ou demandeurs d'emploi) sont calculés sur la base de deux fois le tarif formation initiale (inscription individuelle).**